

Règlement pour le travail sur l'habitation

Ce règlement sera sujet à des exceptions dans beaucoup de circonstances, comme quelque accident arrivé à la Manufacture &c. mais si l'on s'en écarte pour quelques instants on y reviendra bientôt.

Le résultat de tout le travail sur l'habitation durant une année doit être 300. Boques de sucre brut, & du Rum & du Cafia en proportion des sirops produits par ces sucres; de plus les vivres nécessaires pour donner aux Nègres ce qu'on appelle l'ordinaire; enfin l'entretien des Nègres, du troupeau, des Bâtimens, des instrumens aratoires & des ustensiles nécessaires à la Manufacture en un état tel qu'on puisse toujours se flatter de continuer le travail sur le même pied.

Les 300. Boques de sucre, produit de la Manufacture ainsi que les Rums & Cafias ne sont que l'emploi des produits de la culture & la manufacture, d'après notre position locale, ne devant jamais s'écarter il faut que la culture lui fournisse incessamment. Les travaux doivent donc être simultanés, & correspondre tellement que la Manufacture ne souffre aucun retard; & que les plantes parvenues à leur parfaite maturité ne languissent jamais.

La consommation des vivres étant journalière, & les cultures devant marcher ensemble avec tout le travail de l'habitation il s'en suit qu'elle doit être continuée ainsi que leur récolte.

L'entretien des Nègres & du troupeau dépendant d'une nourriture saine & suffisante, d'une discipline humaine, juste & invariable, d'un travail réglé, constant, mais jamais forcé, & des soins les plus vigilans comme des remèdes les plus prompts & les plus sagement administrés dans les maladies; la culture des vivres ne doit jamais être négligée, on doit même y faire des sacrifices, & ce qu'on ne peut se procurer par soi même doit être acheté avec une économie sage il

et vrai mais sans la moindre lésinerie, la discipline doit être connue de tous, égale pour tous & strictement maintenue, le travail & le repos doivent se succéder l'un à l'autre dans une proportion qui tende au bien de l'ouvrage & à la conservation de l'ouvrier, enfin les soins envers les malades doivent être ceux du maître, & l'administration des remèdes confiée à un homme de l'art, éclairé, humain, exact dans ses visites & toujours prêt dans les cas extraordinaires.

Les Bâtimens ne donneront jamais de grandes réparations à faire si l'on ne néglige jamais les petites à mesure qu'elles se présentent & l'état des instrumens aratoires & des ustensiles nécessaires à la Manufacture sera ce qu'il doit être s'ils sont renouvelés à temps il faut donc avoir toujours chaque artiste doublé aussi bien ceux qui l'on peut se procurer soi-même que ceux qu'il faut acheter, & pour ces derniers il faut avoir des moyens de communication faciles pour les faire venir aussi bien que pour les capter les produits de l'habitation & comme ceci demande un travail considérable qui pourroit déranger les autres travaux, les époques doivent autant que possible être réglées & marcher ensemble avec tout le reste.

C'est ce qui précède montre que le travail général d'une habitation est composé de plusieurs travaux; tous différens, mais devant cependant marcher ensemble sans se gêner les uns les autres; qu'ils doivent commencer & être terminés à des époques marquées & dépendantes d'autres époques aussi marquées pour le commencement ou la fin d'autres travaux dont ils ne sont que les précurseurs ou la suite & qui malgré cette différence; puisque les uns sont les travaux de la culture de la terre, les autres la manufacture du sucre & du Rum; d'autres enfin l'usage des matières nécessaires pour l'habitation de grands Bâtimens & des ustensiles nécessaires à une grande culture & d'une grande manufacture comme Mâçons, Charpentiers, Forgerons, Charrons, Tonneliers &c. &c. ils ont cependant un but commun qu'il ne faut jamais perdre de vue en les dirigeant chacun en particulier.

Tout parvenant à ce but il faut avant tout connaître les moyens disponibles pour l'atteindre, & ce que

chacun de ces moyens peut fournir à l'ensemble dans un même espace, & temps donné pour tous, par exemple en qu'il l'habitation possède de terre, & qu'il faut de Nègres & de Bâtimens pour les cultiver, le temps que les plantes demandent pour arriver à une parfaite maturité, ce que leurs produits exigent de bras & de temps pour être manufacturés, quel temps & combien d'ouvriers également il faudra pour tenir dans un état parfait les bâtimens &c. ces moyens étant connus il faut les mettre tous dans un rapport parfait en les divisant & les classant de telle sorte qu'il n'y ait ni travail ni temps perdu, car à quoi bon plus de production de la terre que la manufacture ne peut en employer, pourquoi plus de bras à la Manufacture que les produits de la terre n'en demandent, quel sujet de dépenses qu'un luxe de Bâtimens inutile & qu'il faudroit entretenir &c. D'un autre côté quelle perte que celle des productions de la terre faites des Bâtimens & ustensiles nécessaires pour les employer utilement.

Les moyens étant bien connus & un rapport parfait étant établi entre eux il s'agit de les faire marcher ensemble au but commun de telle manière qu'ils se tiennent réciproquement loin de se donner l'un à l'autre aucun retard, ceci s'obtiendra par une classification du travail aussi en accord avec la puissance de chacun des différens moyens, & par une division rigide & également proportionnée du temps donné pour mettre tous ces moyens en activité & en tirer le plus grand parti possible.

C'est ici considérer je reconnois que les moyens de l'habitation sont 165. carrés de terre, 20. de bois, 260. Nègres, 80. Bêtes à cornes, 32. mulets, 6. fumens poutiniers & des Bâtimens suffisans pour une manufacture proportionnée à la quantité des bœufs.

Le but atteint jusqu'ici a été 300. Boîtes de sucre & des Rums & taffas en proportion, & plus des sèves en suffisante quantité pour donner à peu près la moitié de l'ordinaire aux Nègres (la plus moitié étoit achetée).

il faut considérer que le nombre de Nègres étoit plus considérable puisqu'il alloit à peu près à 290. il est donc réduit de 30. il sera donc peut-être sage de s'en tenir au produit de 260. Nègres.

Ces moyens connus, voici quelle est leur division & dans quel rapport je les mets les uns avec les autres.

D'abord, deux carres de terre sont employés pour les établissements, 20. carres sont en savanne sur l'habitation d'embois & 5. à la Liroque pour la nourriture des troupeaux ce qui fait à peu près 1. carre pour 5. bêtes, 6. carres par leur élagage ne sont pas susceptibles d'être plantés & sont laissés aux Nègres pour leurs jardins reste donc 137. carres propres à la culture soit de la canne, soit des vivres. pour faire 300. Nègres de sucre il faut à peu près 11000. formes dont environ 9000. de sucre de canne & 2000. de sucre de sirop. ces 9000. formes de sucre de canne peuvent être le produit, dans les années communes, de 30. carres de cannes plantés à 180. formes au carre — 5400. formes & 30. carres de rejettons à 120. formes au carre — 3600. formes total — 9000. formes qui donneront 2000. formes de sucre de sirop total 11000. formes, voilà donc 30. carres de cannes plantés, & 30. de rejettons c'est-à-dire 60. carres qu'il faut avoir tous les ans à couper & comme les cannes plantées ont 16. à 18. mois avant d'avoir atteint leur parfaite maturité il faut donc en avoir toujours 45. carres sur pied, & même pour les rejettons qui restent sur terre environ 14. mois il faut en avoir 35. carres total — 80. carres & comme mille dérangements dans la saison par la température pouvant diminuer de beaucoup le produit de toutes ces terres, il est toujours mieux d'avoir 50. carres de cannes plantés & 40. carres de rejettons total — 90. carres qu'il faut toujours entretenir plantés de nouvelles pièces à mesure que l'on récolte les précédentes.

Quant aux vivres, l'ordinaire des Nègres emporte à peu près 500. Bûtes de farine par an, & si l'on calcule que le manioc qui ne donne que très peu de pain quelques années rend 20. Bûtes au carre, il faudra avoir tous les ans 24. carres de manioc à arracher si l'on n'en point acheter de vivres de cette espèce, ceci ajouté aux 90. carres en cannes donne 105. carres en culture qui retranchés des 137. carres laissent 22. carres

des quels retranchant encore environ 6. carres donnés alternativement aux Nègres pour ajouter aux 6. carres qui leur sont abandonnés pour jardins, il restera 16. carres en repos qui leur servent de dégrais & qui alimentent le troupeau & soulagent beaucoup la savanne. Le rapport des terres à la quantité du sucre à faire étant ainsi établi. je passe aux Nègres.

Et je remarque que les 300. Nègres que je veux faire demandant que je coupe à peu près toutes les 15. semaines ou deux mois huit carres de cannes plantés ou rejettons, & que j'en plante six indépendamment des plantations de manioc & des sarclages des jeunes cannes, l'expérience me disant d'ailleurs qu'il faut environ 80. journées de Nègre pour fouiller un carre de terre & 20. journées pour le planter, sachant d'ailleurs qu'il peut toujours se trouver quelques Nègres malades ou détournés pour quelque travail particulier, je mets 60. Nègres à la culture, des quels retranchant 10. pour les malades & autres détournement il reste 50. dont les 40. plus forts fouilleront, & les 10. plus faibles planteront, & je suis qu'ils me donneront mon carre en deux jours & ma pièce de 6. carres en deux semaines, & que sur les 15. semaines composant la division du travail il me restera 4. semaines pour les autres travaux.

Le produit de 8 carres de cannes demandant à peu près 15. jours de travail de la sucserie pour en extraire le sucre, & ce travail ne devant s'interrompre ni jour, ni nuit, je mets 3. Nègres raffineurs pour se relever alternativement tout les 24. heures afin qu'ils aient 2. nuits de bon repos pour une de travail & je leur donne à chacun un apprenti ce qui fait 6. Nègres attachés particulièrement à la sucserie, & comme de même pour la Rummerie, les vieilles sont nécessairement pour chauffer, les Nègres chauffeurs sont au nombre de 3, plus le maître rummier total — 4. Nègres pour cette partie. Je mets 2. Nègres maçons & un apprenti, 2. charpentiers & un apprenti (ils sont en même temps charbons) un forgeron & un apprenti, cinq tonneliers & un apprenti, 2. bûcherons de long & un apprenti, tant